

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE 14 JANVIER 2014, À 20 h.

### ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**
2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M<sup>mes</sup> Lorraine Moquin, conseillère  
Danielle Théorêt, conseillère  
Anne Poussard, conseillère

MM. Marcel Synnott, conseiller  
André Mylocopos, conseiller  
Patrick Marquès, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général et Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier sont également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 20 h 11.

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le quorum.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-01-01

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE –  
ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU SERVICE  
DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**14-01-02**

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à la majorité :

Le conseiller Patrick Marquès vote contre.

D'APPROUVER l'Entente relative à la fourniture du service de sécurité incendie entre la Ville de Chambly et la Ville de Carignan.

D'AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer pour et au nom de la Ville l'Entente relative à la fourniture du service de sécurité incendie.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**14-01-03**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Danielle Théorêt, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 45.

---

Rémi Raymond  
Greffier

---

René Fournier  
Maire